

Renforcer les mécanismes multilatéraux de consolidation de la paix

Les partenariats multilatéraux peuvent accroître la portée et l'efficacité des efforts de consolidation de la paix. À moins de coordonner leurs efforts avec ceux des acteurs locaux, d'autres pays donateurs, des organismes des Nations unies et des États voisins des pays en conflit, les acteurs externes influenceront très peu sur la paix. Les Nations unies sont le pivot de la paix et de la sécurité mondiales. Pour continuer à jouer ce rôle, elles doivent compter sur un appui ferme.

C'est pourquoi nous appuyons des initiatives comme la création par les Nations unies d'un fonds d'affectation spéciale pour une action préventive. Nous avons coparrainé la tenue de séminaires de haut niveau sur les moyens d'accroître l'efficacité des représentants spéciaux du secrétaire général; nous avons également parrainé la tenue d'un autre séminaire qui a réuni des hauts fonctionnaires de l'ONU et de nombreuses organisations régionales, et dont le but était de voir comment relever le défi que pose le renforcement des approches coopératives pour la prévention des conflits. De plus, le Canada a accordé un soutien au Groupe des enseignements tirés des missions, qui relève de l'ONU, pour encourager l'élaboration de lignes

directrices sur la démilitarisation, la démobilisation et la réinsertion sociale. Il a en outre créé CANADEM, une liste de spécialistes de divers aspects de la consolidation de la paix prêts à se rendre sur le terrain dans des délais très courts pour participer à des missions consacrées aux droits de la personne et à des opérations de soutien de la paix partout dans le monde.

Coordonner les opérations de soutien de la paix

Dans un monde où les crises évoluent rapidement, l'ONU ne peut assumer son mandat si elle n'est pas en mesure de réagir sans délai et d'assurer la présence à la table de tous les acteurs concernés. Les militaires, la police civile, les organismes humanitaires internationaux et les spécialistes de la consolidation de la paix doivent être présents dès le début. La nécessité d'une planification intégrée et de la constitution, en temps opportun, d'une mission multidisciplinaire centrale est à l'origine de l'État-major de mission à déploiement rapide, initiative qu'appuie fermement le Canada.

Les opérations de la police civile représentent un élément clé des



Photo ACIDI : Roger LeMoine, roupes de l'APRONUC.

opérations de soutien de la paix et de la création, par la suite, d'institutions. La police civile surveille les forces de police locales, apprend à une force de police civile à respecter les normes internationales en matière de droits de la personne et voit à ce que la sécurité et les droits des plus vulnérables soient assurés. La police civile aide à éliminer les actes d'intimidation pendant les élections, surveille le désarmement et la démobilisation des forces de sécurité et veille au respect des droits de la personne. Le Canada est le pays de l'ONU qui participe au plus grand nombre d'opérations de la police civile. Afin de démontrer son engagement à cet égard, le Canada a créé un fonds, l'Arrangement relatif à la police civile, visant à faciliter le déploiement rapide de groupes pouvant atteindre 50 policiers auprès de missions multilatérales de maintien de la paix.